

Vos papiers et votre Facebook, s'il vous plaît !

➤ *Libération, 27 septembre 2017*

Lors de l'examen du projet de loi antiterroriste, les députés ont adopté une obligation pour des personnes suspectées de déclarer l'ensemble de leurs identifiants électroniques. Une mesure que le Sénat avait pourtant écartée en juillet.

Quand la règle va plus loin que l'exception...

Dans la nuit de mardi à mercredi, les députés ont adopté l'article 3 du projet de loi « *renforçant la sécurité intérieure et la lutte contre le terrorisme* ». Lequel fait entrer de manière permanente dans l'escarcelle de l'exécutif des mesures de contrôle et de surveillance individuelles qui relevaient, jusqu'ici, de l'état d'urgence, comme les assignations à résidence, les pointages au commissariat ou le port d'un bracelet électronique.

Avec une nouveauté: la possibilité d'obliger toute personne visée par ces mesures à « *déclarer [ses] numéros d'abonnement et identifiants techniques de tout moyen de communication électronique* ». Autrement dit, ses adresses mail, ses identifiants sur les réseaux sociaux, sur les services web, etc. – mais pas les mots de passe, dont le Conseil d'Etat avait recommandé qu'ils soient expressément exclus du périmètre du texte.

Sont concernées par cet article les personnes pour lesquelles il existe des « *raisons sérieuses de penser que [leur] comportement constitue une menace d'une particulière gravité pour la sécurité et l'ordre public* », et qui « *diffuse[nt] ou adhère[nt] à des thèses* » faisant l'apologie du terrorisme, ou sont en relation « *de manière habituelle* » avec des personnes ou des groupes « *incitant, facilitant ou participant à des actes de terrorisme* ». Des critères que les opposants au texte dénoncent, depuis des mois, comme bien trop flous, et assortis de trop peu de garanties en l'absence d'un juge judiciaire. En cas de non-respect des obligations prévues par le texte, la sanction peut aller jusqu'à trois ans de prison et 45 000 euros d'amende.

« Nul n'est tenu de s'accuser »

Comme le rappelle le site d'information *NextInpact*, cette obligation de déclarer ses identifiants électroniques était présente dans le projet de loi initial, mais avait sauté lors du passage par la commission des lois du Sénat.

Un amendement déposé par le rapporteur du texte à la Chambre haute, le centriste Michel Mercier, soulignait alors que la mesure aurait toutes les chances de se heurter à la jurisprudence du Conseil constitutionnel.

D'une part parce que ce dernier reconnaît « *le principe selon lequel nul n'est tenu de s'accuser, dont découle le droit de se taire* », mais aussi parce qu'aucun cadre légal n'est prévu en matière d'utilisation et de conservation de ces données. Mercier rappelait également que la loi sur le renseignement permet déjà de récupérer « *les identifiants techniques de connexion* » d'une personne surveillée.

Pas de quoi, manifestement, décourager le ministère de l'Intérieur, puisque la commission des lois de l'Assemblée a réintroduit la mesure à la demande du gouvernement, *«pour des raisons essentiellement opérationnelles»*. Et que celle-ci a été adoptée, malgré une tentative des députés communistes, qui reprenaient pour l'essentiel les arguments du sénateur centriste.

Cette nouvelle loi antiterroriste faisant, comme les précédentes, l'objet d'une procédure accélérée (une seule lecture par chambre), cette obligation de déclarer sa présence en ligne va donc se retrouver sur le bureau du Conseil constitutionnel. Sans compter qu'elle pourrait aussi, en deuxième rideau, faire froncer le sourcil du côté de la Cour européenne des droits de l'homme.

Aurélie Dupont : « Mon rêve, c'est d'ouvrir les portes de l'Opéra et d'accueillir tous les publics »

➤ *D'après Le Monde, 25 septembre 2017*

Comme le stipulait d'emblée le titre de la conversation avec Aurélie Dupont, samedi 23 septembre, dans le Grand Foyer du Palais Garnier, à l'occasion de la quatrième édition du Monde Festival, « Une vie à l'Opéra », la danseuse a fait toute sa carrière au sein de cette prestigieuse maison qu'est l'Opéra national de Paris.

Entrée dès l'âge de 10 ans à l'École de danse, elle y a progressivement gravi tous les échelons jusqu'à être nommée danseuse étoile à 25 ans en 1998, pour finir par devenir directrice de la danse en février 2016. Un parcours exemplaire qui lui a permis d'interpréter les plus célèbres ballets classiques et de côtoyer les plus grands chorégraphes contemporains, dont Pina Bausch ou Angelin Preljocaj, comme a tenu à le rappeler en préambule Rosita Boisseau, journaliste au Monde, qui animait cette conversation.

Pour la saison à venir, elle entend programmer bien sûr de grands ballets classiques, mais elle a aussi « très envie de faire venir des chorégraphes qui ont une écriture contemporaine ». Elle souhaite également « prendre des risques » en donnant leur chance à des professionnels inconnus qui, selon elle, « ont aussi leur place à l'Opéra de Paris », comme l'Espagnol Ivan Perez (né en 1983) ou en faisant venir des artistes d'autres horizons comme le circassien James Thierrée. Côté spectateurs, Aurélie Dupont a comme rêve que « tout le monde puisse un jour venir à l'Opéra », elle regrette d'entendre des gens dire que ce n'est pas un lieu pour eux. Elle souhaite alors « ouvrir grand les portes et accueillir tous les publics ».

Une rencontre déterminante avec Pina Bausch

Aurélie Dupont a évoqué à plusieurs reprises sa rencontre avec la danseuse et chorégraphe Pina Bausch, qui a été déterminante dans sa carrière. Comme elle l'explique elle-même, à l'époque de ce contact, pour les auditions du *Sacre du printemps*, elle « cachait sa [trop] grande sensibilité derrière une sorte de carapace, une virtuosité technique », qui faisait d'elle « une valeur sûre du ballet de l'Opéra ». Mais elle « n'éprouvait plus de plaisir à danser, au point de songer à tout arrêter ». C'est alors que « Pina m'a choisie, confie-t-elle, et pour ma sensibilité précisément », elle « m'a tendu une main à un moment difficile de ma carrière ». Et elle ajoute : « Pina m'a montré que je pouvais être faible parfois, que je devais accepter ces faiblesses pour en faire quelque chose de positif dans mon parcours. »

Depuis sa prise de fonctions en février 2016, Aurélie Dupont avoue « être plus souvent ici [à l'Opéra] que chez moi ». Une sorte de retour « à la maison » pour celle qui y a passé une grande partie de sa vie, depuis l'âge de 10 ans.

Elle reconnaît être « une grosse bosseuse » et « aimer le risque », deux qualités qui lui permettent notamment de continuer à danser et à se produire régulièrement sur scène, « une

nécessité » pour elle, tout en dirigeant un corps de ballet avec 154 danseurs et danseuses, pour qui elle est « parfois une maman, parfois un punching-ball, en fonction de leurs humeurs ».

Danser avec une blessure

Elle estime que certaines traditions de l'Opéra de Paris, comme la hiérarchie des danseurs avec ses cinq échelons (avec un système de concours annuel pour passer d'un échelon à l'autre) – que son prédécesseur Benjamin Millepied avait envisagé de réduire – ou la soirée d'adieux pour les danseurs étoiles en fin de carrière, ne sont pas inutiles et doivent être conservées. La hiérarchie, surtout pour les ballets classiques, « parce qu'elle protège les danseurs et permet de connaître leur niveau technique pour les faire danser sans risque de blessure » et la soirée d'adieux « parce qu'il est important de pouvoir dire au revoir, et aussi merci, aux gens avec qui on a travaillé pendant des années ».

Interrogée sur l'âge de fin de carrière d'un danseur étoile, 42 ans, et sur les capacités physiques exigées par un parcours comme le sien, Aurélie Dupont a expliqué comment elle avait dû faire face à une grave blessure au genou droit (une fracture du cartilage), précisément après son travail avec Pina Bausch sur *Le Sacre du printemps*, et comment elle avait entièrement modifié sa façon de danser pour pouvoir poursuivre sa carrière avec ce handicap.

La danseuse, qui a elle-même deux enfants, a souligné que désormais, il n'était pas rare que des jeunes femmes faisant partie du ballet soient maman, tout en menant leur carrière de front. Une évolution des mentalités bénéfique à ses yeux, qui l'a conduite à s'interroger sur la nécessité d'ouvrir une crèche à l'Opéra de Paris (une remarque lancée sur le ton de la boutade) et à avoir quelques sueurs froides à l'idée que toutes les danseuses lui annoncent en même temps qu'elles sont enceintes.

La secrétaire d'État à l'égalité femmes-hommes a annoncé, lundi 25 septembre, vouloir conditionner les aides distribuées aux associations au respect d'une charte de la laïcité.

➤ *La Croix, 25 septembre 2017*

Les associations subventionnées par le secrétariat d'État à l'égalité femmes-hommes seront désormais soumises à une charte de la laïcité. C'est ce qu'a annoncé la secrétaire d'État, Marlène Schiappa, lors de la présentation de sa feuille de route, lundi 25 septembre.

Cette charte fera partie des outils déployés par le ministère pour réévaluer chaque année les subventions distribuées aux associations luttant contre les violences sexistes et sexuelles.

La mesure est surtout symbolique, puisque le ministère ne distribue qu'une enveloppe modeste à quelques structures – en tout, 5 millions d'euros. Une liste de seize associations, subventionnées à hauteur de 4,2 millions d'euros, avait d'ailleurs été rendue publique par son cabinet le 25 juillet.

Complexité

Le texte envisagé par Marlène Schiappa n'a pas été rendu public. « *C'est la première fois qu'un ministère souhaite conditionner les subventions à une telle charte* », explique un spécialiste de la laïcité.

Selon lui, la rédaction d'un tel texte peut s'avérer complexe, d'un point de vue juridique. « *En France, il existe une liberté d'association qui est un principe constitutionnel, ainsi qu'une obligation d'égalité de traitement des associations* », poursuit ce spécialiste. « *Une telle charte ne peut être qu'un rappel du droit, et non l'instauration de nouvelles règles.* »

Parmi les 16 associations dont les noms ont été publiés le 25 juillet par le secrétariat d'État figure le mouvement du Nid, qui touche chaque année 150 000 €. Ce mouvement, d'inspiration catholique, membre du CCFD, milite activement pour l'abolition de la prostitution. Contactés lundi 25 septembre, les responsables du Nid n'étaient pas joignables.

« Charte régionale de la laïcité »

« *Ce n'est pas une question d'association catholique ou non* », explique-t-on dans l'entourage de Marlène Schiappa, où l'on cite comme exemple de bonne pratique le Secours catholique. Ce dernier précise dans ses statuts ne pas tenir compte de la religion des personnes auxquelles il vient en aide.

Marlène Schiappa a souligné qu'elle s'inspirerait de la « *charte régionale des valeurs de la République et de la laïcité* », mise en place par la présidente de la région Île-de-France, Valérie Pécresse (LR) en mars dernier.

Cette initiative avait été vivement critiquée par l'opposition siégeant au conseil régional d'Île-de-France. Les écologistes avaient notamment reproché au texte de porter atteinte au respect des libertés individuelles.

L'enseigne Hema ne veut plus différencier les filles et les garçons

➤ *Le Figaro*, 26 septembre 2017

L'entreprise néerlandaise souhaite supprimer la distinction entre les garçons et les filles dans son rayon vêtements pour enfants. 300 des 700 points de vente européens d'Hema devraient être concernés d'ici la fin de l'année.

Les rayons de vêtements «garçons» et «filles» vont-ils bientôt disparaître? C'est en tout cas l'initiative prise par la chaîne de magasins néerlandaise Hema, spécialisée dans les articles à bas prix. Selon le quotidien néerlandais *De Volkskrant*, la marque a décidé de supprimer les indications de genre sur les vêtements pour enfants. Dans un communiqué en néerlandais, Hema confirme avoir changé les étiquettes « d'une partie de la prochaine collection d'hiver ».

Concrètement, les rayons devraient fusionner pour former un vaste espace « enfants ». Cela ne signifie pas que la marque ne vendra plus de pyjamas roses ou de t-shirts bleus mais aucune étiquette ne mentionnera si tel ou tel vêtement est réservé aux filles ou aux garçons. Sans aller jusqu'au genre neutre, Hema veut en effet proposer des vêtements moins stéréotypés. « Hema souhaite permettre aux enfants d'être ce qu'ils veulent être. Des filles à caractère, de charmants garçons, de vraies princesses ou des astronautes en herbe », est-il expliqué dans le communiqué. « Vous trouverez toujours de petites jupes roses chez Hema, mais nous y ajoutons des vêtements plus musclés pour filles », expliquait par ailleurs Trevor Perren, directeur des achats de vêtements, sur le site spécialisé *Retail Detail*.

Le journal *De Volkskrant* affirme que 300 des 700 points de vente européens d'Hema seront concernés d'ici la fin de l'année 2017. Mais, outre les Pays-Bas, difficile de savoir dans quels pays exactement. La chaîne de magasins est également présente en France, où elle compte 62 magasins, en Belgique, en Allemagne et au Luxembourg. Contacté par *Le Figaro*, Hema France explique n'avoir « aucune information sur le sujet pour le moment ». Avant de poursuivre: « Il s'agit d'une décision prise par la Hollande ».

Une fillette de 10 ans à l'origine de ce changement

Selon *De Volkskrant*, la décision de changer les étiquettes a été prise à la suite de la demande d'une fillette de 10 ans qui n'en pouvait plus de porter des sous-vêtements avec des coeurs roses. En 2015, avec l'aide de sa baby-sitter, elle a décidé d'envoyer un message à la marque Hema sur Facebook. « Selon moi il n'y a pas une si grande différence entre garçons et filles. J'espère qu'il y aura plus de choix à l'avenir », écrivait-elle notamment.

Dans ce message, sa baby-sitter raconte également avoir discuté avec la petite fille de ce à quoi le paradis pourrait ressembler et celle-ci lui a notamment répondu qu'au paradis, « les sous-vêtements pour filles de Hema ne seraient pas roses ou avec des motifs de coeurs ».

« Elle aimerait avoir des dessins de girafe » sur son pyjama, précise la baby-sitter. Une demande semble-t-il entendue par Hema: « Au cours des deux dernières années, nous avons reçu beaucoup de demandes de nos clients afin de rendre la collection de nos enfants plus interchangeable », assure ainsi la marque dans son communiqué.

D'autres marques ont déjà fait la même chose

Début septembre, à la suite d'une polémique, les grands magasins britanniques John Lewis avaient annoncé la mise en place d'un rayon unique pour les garçons et les filles. L'enseigne proposait en effet une collection de maillots avec la mention « Little man, big ideas» (Petit homme, grandes idées) pour ceux des garçons et «Little girl, big smiles» (Petites filles, grands sourires) sur ceux des filles. Cette distinction avait été jugée sexiste par certains. Désormais, les jupes, les robes, les t-shirts, les pulls ou encore les pantalons auront l'étiquette « filles et garçons ». La marque envisage de lancer une gamme de vêtements pour enfants non spécifique aux genres, avec, par exemple, des robes avec des dessins de vaisseaux spatiaux ou de dinosaures.

La marque Gap pourrait prendre le même chemin. « Pouvez-vous faire des t-shirts de filles cool s'il vous plaît? Ou pouvez-vous faire un rayon ni garçon ni fille, juste enfant? », lui avait demandé en début d'année une enfant de 5 ans, dans une lettre adressée à la direction de la marque. « Les t-shirts de garçons sont vraiment cools. Ils ont Superman, Batman, du rock and roll et des sports. Que faites-vous pour les filles qui aiment ces choses-là, comme moi ou ma copine Olivia? » Quelques semaines plus tard, comme le raconte *RTL*, le PDG de Gap, Jeff Kriwan, avait répondu à la petite fille et avait reconnu qu'elle avait « raison ». « Je pense que nous pourrions mieux faire et proposer plus de choix qui plaisent à tout le monde. J'ai parlé à nos designers et nous allons travailler sur des choses plus amusantes qui, je pense, vont te plaire. »

Evaluations au CP: les enfants au bachot ?

➤ *Libération*, 24 septembre 2017

Ces jours-ci, les élèves Trop longs, mal adaptés, potentiellement sources de confusion ou de stress... Les exercices mis en place par le nouveau ministre de l'Education nationale afin d'évaluer le niveau des élèves entrant en primaire sont critiqués, davantage sur la forme que sur le principe, par les syndicats d'enseignants.

Ces jours-ci, les élèves de CP d'Anaïs (1), professeure des écoles dans une ville moyenne de la banlieue Sud de Paris, passent les évaluations en français et en maths voulues par le ministre de l'Education nationale, Jean-Michel Blanquer. « *Il est très important d'avoir une culture de l'évaluation constructive pour nos élèves* », avait insisté ce dernier, le 29 août.

De quoi se placer en opposition avec le quinquennat précédent, quand Vincent Peillon avait supprimé dès 2013 les évaluations au CE1 et au CM2, mises en place en 2009 et peu populaires auprès de la communauté éducative.

Officiellement, les évaluations au CP doivent permettre aux enseignants de repérer les difficultés des 750 000 nouveaux entrants à l'école élémentaire, afin d'affiner leurs pratiques pédagogiques en fonction de leur niveau. En français, quatorze exercices sont réalisés en quatre séquences de vingt minutes. En maths, ce sont neuf exercices, en trois séquences de dix minutes. Mais les livrets d'évaluation, envoyés ces derniers jours dans certaines écoles tandis que d'autres ne les ont pas encore reçus, ne sont pas toujours bien compris par les élèves.

« Outil invalide »

Beaucoup d'enseignants interrogés par *Libération* expriment des critiques, d'abord sur la forme. « *Les consignes de passation ne sont pas simples pour tous... Parfois les élèves confondent les exercices* », déplore Anaïs, qui n'est pourtant pas opposée au principe : « *Ça nous donne une base.* » Il arrive aussi que l'on passe d'une consigne où il faut barrer les réponses à une autre où il est demandé de les entourer. Pas simple, quand on a tout juste deux semaines d'école élémentaire derrière soi. Selon Francette Popineau, la secrétaire générale du Syndicat national des instituteurs et professeurs des écoles (Snuipp-FSU), premier syndicat du primaire, « *c'est assez peu adapté à un enfant de 6 ans. C'est présenté sur une grande page avec quatre exercices. Or, à cet âge, on a des problèmes de repérage et on a normalement deux exercices maximum par page. L'usage du crayon de papier n'est pas très adapté non plus* ».

Marion, elle, enseigne dans une école de la rive droite de Paris : « *J'ai commencé à faire passer les évaluations en mathématiques, et c'est très compliqué pour eux de se repérer sur le fichier !* » Même remarque du secrétaire général du Syndicat des enseignants (SE-Unsa), Stéphane Crochet : « *Les exercices ne sont pas très solides, les dessins sont source d'erreur et d'interprétation... Les élèves ont plusieurs raisons de se tromper.* » Sur la forme, donc, le scepticisme règne. Sur le fond aussi : le choix des compétences évaluées interroge Francette

Popineau. « *Il y a un problème sur la compréhension de l'écrit. Les exercices ne comprennent qu'un seul item : la compréhension de ce qu'on lit. Or c'est là qu'il y a le plus de difficultés* », par rapport au « simple » déchiffrage. Dans une tribune publiée sur [le site le Café pédagogique](#), le président du département de psychologie de l'université de Genève, Edouard Gentaz, et la directrice de recherche au CNRS Liliane Sprenger-Charolles partagent cette interrogation sur « *la pertinence du contenu des épreuves* ». Et relèvent un problème méthodologique de ces évaluations, qu'ils qualifient d'« *outil invalide* » : sans « *repère statistique* » pour comparer les résultats de leurs élèves à la façon dont se comportent « *"normalement" les enfants de ce niveau scolaire en France* », difficile pour les enseignants, notamment les plus jeunes, de « *repérer les capacités déficitaires qui doivent être travaillées en priorité* ». En d'autres termes, évaluer, d'accord, mais par rapport à quoi ? Selon l'historien de l'éducation Claude Lelièvre, les évaluations au début du CE1 et de la 6^e, lancées par Lionel Jospin à la fin des années 80, permettaient effectivement aux enseignants d'estimer comment s'en sortaient leurs élèves « *par rapport à la moyenne* ». Trente ans plus tard, les évaluations au CP n'incluent pas de tel outil.

Face aux critiques, le ministère a lâché un peu de lest. Le directeur général de l'enseignement scolaire, Jean Marc Huart, a adressé un courrier aux enseignants par lequel il les autorise à adapter les conditions de passation (durée, possibilité de ne pas faire l'intégralité des exercices...). Il annonce aussi qu'un « *nouveau protocole* » d'évaluation sera mis en place l'an prochain.

Macron prend la défense des chrétiens d'Orient

➤ Le Monde, 26 septembre 2017

A l'occasion de l'inauguration d'une exposition qui leur est consacrée à l'Institut du monde arabe, en présence du président libanais, Michel Aoun, le président français a rappelé la vocation protectrice de la France à l'égard des chrétiens d'Orient.

Après les protestants, les chrétiens d'Orient. Emmanuel Macron est resté, lundi 25 septembre, dans la tonalité très spirituelle de son week-end, débuté vendredi par un discours en hommage au 500^e anniversaire de la Réforme protestante. Lundi, il a inauguré, en compagnie de son homologue libanais, Michel Aoun, chrétien maronite de confession, en visite d'Etat à Paris, l'exposition de l'Institut du monde arabe (IMA) « Chrétiens d'Orient, deux mille ans d'histoire ».

Devant un parterre de patriarches, prélats et « saintetés » des différentes Eglises d'Orient, mais aussi de personnalités, comme le chanteur d'origine arménienne Charles Aznavour, l'homme d'affaire copte égyptien Naguib Sawiris ou encore l'ambassadeur d'Arabie saoudite, Emmanuel Macron s'est adressé directement aux chrétiens d'Orient : « *Vous êtes la trace vibrante de ce qui résiste à l'imbécillité des hommes.* »

Il a répété l'engagement de la France aux côtés des chrétiens d'Orient, dont elle se considère la protectrice historique, notamment au Liban. « *Je veux dire aux chrétiens d'Orient que la France est à leurs côtés, que notre priorité sera bien la défense de leur histoire* », a-t-il assuré, en répétant à plusieurs reprises que l'histoire commune et les liens passés « *obligent* » la France.

De 1,25 million à environ 500 000 fidèles en six ans

Contrairement à son homologue libanais, qui s'est cantonné à des généralités, le président français a évoqué l'actualité, rappelant les persécutions menées par l'organisation Etat islamique (EI) contre les minorités chrétiennes en Syrie et en Irak, mais aussi en Egypte, où les « *6 à 8 millions de coptes* » sont la cible d'attentats réguliers.

Il a aussi cherché à dépolitiser la défense des chrétiens d'Orient, souvent portée par la droite conservatrice et l'extrême droite françaises, ainsi que par les supporteurs du régime de Damas et de la Russie : « *Je refuse les raccourcis qui parfois ont voulu, dans cette région, opposer deux camps. On a parfois voulu dire que défendre les chrétiens d'Orient, ce serait accepter toutes les compromissions. Non. Défendre les chrétiens d'Orient, c'est être à la hauteur de l'exigence historique qui est la nôtre.* »

En six ans de conflit en Syrie, la communauté chrétienne du pays est passée de 1,25 million à environ 500 000 fidèles, selon ADF International, une association sise à Vienne défendant la liberté religieuse. Un chiffre impossible à vérifier, mais la fuite est réelle et significative.

Faire une place pour « toutes les minorités »

Le président français a élargi son propos à toutes les minorités du Proche-Orient, citant notamment les yézidis, qui ont fait l'objet d'une tentative d'extermination de la part des djihadistes de l'EI et dont une partie de la population, en particulier les femmes, a été réduite en esclavage.

« Partout où des minorités défendent leur foi, la France est à leurs côtés (...) parce que nous croyons au pluralisme », a ainsi déclaré M. Macron, qui a estimé que la solution politique et durable qu'il appelle de ses vœux en Syrie devrait faire une place pour « toutes les minorités ».

Il a rappelé que c'est à l'initiative de la France qu'une réunion s'était tenue en mars 2015 au Conseil de sécurité des Nations unies, à New York, pour évoquer le sort des minorités religieuses persécutées au Proche-Orient. Une première dans l'histoire de l'ONU. M. Macron a enfin mis en avant le Fonds de soutien aux victimes de violences religieuses, pour lequel Paris a promis 20 millions d'euros pour la période 2015-2018.

« Voir un complot machiste dans la langue française manifeste une totale ignorance »

➤ *Le Figaro, 26 septembre 2017*

FIGAROVOX/ENTRETIEN. - Pour la première fois un manuel destiné aux élèves de CE2 utilise l'écriture inclusive. Pour le linguiste Alain Bentolila, cette transformation forcée de la langue témoigne d'une inculture et n'améliorera en rien la cause des femmes.

FIGAROVOX.- Selon certaines féministes , l'écriture inclusive ou «langage épïcène» permet de rendre neutre le langage pour assurer l'égalité entre les sexes. Selon vous, est-il vrai que la langue française est discriminante pour le genre féminin?

Alain BENTOLILA.- De façon à éviter que les noms de métiers, titres, grades et fonctions n'existent qu'au masculin, il faudrait dire «une colonelle», «une députée», «une officière de la Légion d'honneur», «une préfète», «une auteure», «une écrivaine » . Et quand les mots sont épïcènes (c'est-à-dire que leur forme ne varie pas entre masculin et féminin), le point sera utilisé alternativement en composant le mot comme suit: racine du mot + suffixe masculin + point + suffixe féminin. Il conviendrait ainsi d'écrire « les sénateur.rice.s » plutôt que les «sénateurs». Imaginez la complexité d'écriture et plus encore la difficulté d'accéder à une lecture fluide!

Beaucoup de bruit pour rien! Car ce que ces bons apôtres ne comprennent pas, c'est que lorsque l'on utilise un mode générique comme dans « un sénateur est élu par de grands électeurs » ou « les sénateurs sont élus... », on se fiche complètement de savoir combien il y a de mâles et de femelles dans l'ensemble ainsi désigné. C'est l'appartenance à un ensemble générique que l'on désigne et non sa composition. Mieux même, toute précision de cet ordre contredirait le choix générique.

Pourquoi la langue est-elle divisée en deux genres? Est-ce purement arbitraire?

Rien ni personne ne saurait expliquer pourquoi les mots, qu'ils soient oraux ou qu'ils soient écrits, voient leurs sens respectifs portés par telle combinaison de sons, ou par telle suite de lettres plutôt que par une autre. Rien ne prédispose la suite de sons [g a t o] à évoquer le sens du mot «gâteau» ; de même qu'en espagnol, rien n'appelle les mêmes sons (ou à peu près) à porter le sens de «chat». Il nous faut faire à la question: « pourquoi dit-on ou écrit cela comme ça? » la seule réponse juste: « parce qu'il en est ainsi! » et non pas « parce qu'il devait en être ainsi! ». Tous les signes linguistiques sont donc arbitraires et tel est le statut du genre, catégorie de marques distribuées de façon largement aléatoire et qui n'ont que fort peu à voir avec le sexe. Le français possède en effet deux genres, l'un est dit masculin, l'autre est dit féminin. Il s'agit bien de marques genres et non pas d'indicateurs de sexe. Cela signifie tout simplement que tous les noms sont en français distribués en deux ensembles ; l'un qui exige par exemple l'article «la» ou «une» ; l'autre qui impose «le» ou «un» ; l'un qui activera la

forme «petite» de l'adjectif, l'autre la forme «petit». Le sens d'un nom ne permet pas, dans la plupart des cas, de prédire à quel ensemble il appartient.

Sauf lorsqu'on a jugé utile de nommer différemment certains animaux sexués en détournant ainsi l'usage arbitraire des marques de genres pour obtenir une distinction de sexe. En français, le genre est donc simplement une règle d'accord automatique, contrairement d'ailleurs à une bonne partie des langues du monde. Pensez par exemple aux difficultés des anglophones pour savoir s'il convient de dire « le ou la fourchette », « la ou le bière »... On voit donc combien il est absurde d'engager aujourd'hui une lutte des classes ... grammaticales. Voir dans une convention morphologique fondée sur le pur arbitraire linguistique un complot machiste manifeste une totale ignorance des faits linguistiques.

Est-ce à la langue de changer les mentalités?

J'ai bien conscience du caractère inadmissible de la discrimination sexuelle. Il est absolument insupportable qu'elle sévise encore aujourd'hui dans la vie politique, professionnelle ou familiale. Mais choisir le terrain linguistique pour mener cette bataille nécessaire en confondant règle arbitraire et symbole social c'est confondre les luttes sociales et le badinage de salon.

La langue évolue. Est-ce l'usage qui doit la faire évoluer ou bien peut-on considérer qu'on peut la «forcer» à changer, à coups de manuels et d'éducation

Une langue ne pourra voir sa structure changer qu'au rythme de l'évolution du peuple qui la parle. Elle ne développerait de nouvelles formes que si lui étaient honnêtement proposés de nouveaux défis de communication justes conséquence de nouvelles conquêtes sociales et culturelles.

Dans le futur, coder deviendra aussi important que la lecture ou l'écriture"

➤ *D'après l'Express, 29 septembre 2017*

Toujours plus sophistiqués et simples à utiliser, les robots nouvelle génération arrivent dans les foyers. Les petits vont adorer.

Cozmo vient de recevoir ses instructions par Bluetooth. L'air concentré, capteurs en alerte, le petit robot actionne ses deux chenilles pour se diriger vers un cube lumineux en plastique. Son bras en forme de pelle mécanique s'en saisit délicatement et le dépose, avec la précision d'un horloger, sur un autre cube situé un peu plus loin.

Une fois sa tâche accomplie, Cozmo se retourne avant de scanner les alentours à la recherche d'une présence amicale qu'il finit par détecter en la personne de son programmeur. C'est le signal tant attendu: son écran LCD faisant office de visage affiche un immense sourire et la petite machine entame une danse de la victoire. Son maître exulte aussi. Car il ne connaît rien à l'informatique. Et pour cause: il s'agit d'un enfant de 8 ans équipé d'une simple tablette.

Des jouets de plus en plus sophistiqués

"Un cap a été franchi, commente Stéphanie Velasco. On trouve désormais des robots programmables pour tous les âges." Et ces jouets éducatifs sont de plus en plus sophistiqués, en raison de la miniaturisation et de la baisse du prix des capteurs. "Il y a trois ou quatre ans, nous n'aurions pas pu commercialiser Cozmo tant le prix des composants était prohibitif", confirme Boris Sofman, fondateur de la société Anki et inventeur du petit robot.

Vendu depuis une semaine en France à 229 euros, ce dernier peut construire une carte virtuelle de son environnement en sollicitant ses nombreux capteurs. Il détecte les obstacles, les trous et les surfaces planes. Il reconnaît aussi les couleurs, les visages et leurs expressions. Compétiteur dans l'âme, le bulldozer intelligent défie les humains à des jeux de rapidité ou de mémoire. Son comportement se rapproche de celui d'un être de chair et de sang en simulant certaines émotions -joie, tristesse, énervement, etc. Son humeur dépend en fait de ce qui se passe autour de lui. Jamais un robot destiné aux plus jeunes n'avait concentré autant de technologies. "Derrière Cozmo, vous avez 2,6 millions de lignes de code, explique fièrement Boris Sofman. Or vous n'avez pas besoin d'une thèse en robotique pour lui apprendre de nouveaux trucs."

Transformer le jouet en compagnon de vie

De son côté, Anki, moins d'un an après la mise sur le marché américain de son petit robot, prépare aussi une salve de mises à jour. "Nous voudrions en faire une dizaine chaque année avant, à terme, de lui donner une toute nouvelle interface", promet Boris Sofman. Cozmo sera alors capable de communiquer de manière plus simple avec tous les objets connectés de la maison. Il pourra réagir à l'extinction d'une lampe ou afficher sur son écran une information émanant du frigo. De quoi le transformer en véritable compagnon de vie. Qu'il semble loin, le

temps où les programmeurs devaient passer par un compilateur afin de transformer leurs instructions en langage compréhensible pour une machine!

"Confronter assez tôt les enfants à la pensée informatique"

"Avec les jouets actuels, on voit le résultat d'un programme tout de suite. Mieux, avec le système de blocs colorés, il n'y a aucun bug possible", s'enthousiasme Romain Liblau, responsable pédagogique chez Magic Makers, une société qui propose des ateliers de codage aux enfants à partir de 7-8 ans. Depuis sa création, en 2014, Magic Makers a déjà formé plus de 5000 bambins en utilisant WeDo, un autre jeu de construction développé par Lego. Ses instructeurs voient d'un bon oeil l'arrivée des nouveaux jouets connectés. "Nous pensons qu'il est important de confronter assez tôt les enfants à la pensée informatique. Dans le futur, coder deviendra aussi important que la lecture ou l'écriture", estime Romain Liblau.

En attendant, les programmes scolaires commencent, eux aussi, à s'ouvrir à cette activité autrefois réservée aux spécialistes. Depuis un an, les collégiens s'adonnent au codage avec le fameux logiciel Scratch, encadrés par leur professeur de mathématiques.

Emmanuel Macron met l'UE au défi de se réinventer d'ici 2024

➤ *D'après Le Temps, 26 septembre 2017, Suisse francophone*

Le président français avait promis un discours offensif sur l'Europe. Mardi, à la Sorbonne, il a tenu parole. Autour d'une conviction exprimée deux jours après la réélection d'Angela Merkel: ensemble, Paris et Berlin peuvent réinventer l'Union.

Que retenir du discours d'Emmanuel Macron sur l'Europe, prononcé dans le grand Amphithéâtre de la Sorbonne? D'abord une volonté. Long, comme à son habitude, le président français est, à la fin de son intervention, devenu plus pugnace, sommant ses partenaires européens d'agir à ses côtés pour réinventer le fonctionnement de l'UE et ses missions.

« Regardez notre époque, regardez-la en face, vous n'avez pas le choix! », les a-t-il exhortés, évoquant avec lyrisme le ravage des « passions tristes » que sont le nationalisme et le souverainisme. Une formule-choc qu'il pourra tester dès vendredi, lors du sommet des chefs d'Etat ou de gouvernement de l'UE sur le numérique à Tallinn, en Estonie.

Révision de la relation France-Allemagne

Deux jours après la réélection d'Angela Merkel et l'irruption historique de l'extrême droite au Bundestag, le locataire de l'Elysée s'est également refusé à douter de l'engagement de la chancelière allemande, alors que les divergences demeurent entre Paris et Berlin sur les réformes nécessaires de la zone Euro: «Pourquoi ne pas se donner l'objectif, d'ici 2024, d'intégrer totalement nos marchés en appliquant les mêmes règles à nos entreprises, du droit des affaires au droit des faillites?», a-t-il lancé en forme de défi.

Autre préconisation audacieuse: la réécriture d'un nouveau traité de l'Elysée, ce texte fondateur de l'axe franco-allemand dont on célébrera, en janvier prochain, le cinquantième anniversaire.

Date butoir: 2024

Emmanuel Macron, surtout, a déroulé un mode d'emploi. Alors que ses conseillers avaient dévoilé sa proposition d'organiser durant le premier semestre 2018 des « conventions démocratiques » à travers les 27 pays restants dans l'Union, le chef de l'Etat français est allé beaucoup plus loin dans le détail.

Côté propositions concrètes: la création d'une force militaire commune d'intervention et d'une agence chargée de l'innovation numérique, la mise en place d'une taxe simplifiée sur les transactions financières (modélisée par exemple sur le «droit de timbre britannique») pour financer le partenariat avec l'Afrique, la mise en place d'un impôt-carbone aux frontières de l'Union, l'élargissement des compétences du parquet européen, une commission plus restreinte de 15 membres (qui verrait la France abandonner au début son commissaire).

Empruntés parfois à la liste des projets lancés par la Commission Juncker, ces chantiers se sont vus assigner un horizon: 2024. Soit à l'issue de la prochaine législature, qui sera élue au parlement européen en juin 2019. Au moment où Paris accueillera les Jeux Olympiques d'été. A la mi-temps d'un éventuel second mandat.

Les procédures APB se terminent ce lundi soir, avec des bacheliers sur le carreau

➤ D'après *Le Nouvel Observateur* et *l'AFP*, 25 septembre 2017

La sonnerie retentit pour le site Admission post-bac (APB). Ce lundi 25 septembre au soir, les procédures via la plateforme décriée prendront fin, après un été de crise inédit.

Créée en 2003 et étendue à tout le territoire en 2009, cette plateforme informatique a mis un terme aux files d'attente devant les facs et régulé les procédures d'inscription dans l'enseignement supérieur. Mais cette année, avec 40.000 bacheliers supplémentaires désireux d'entamer des études et 100.000 étudiants en réorientation, le système a craqué. Les tirages au sort pour les filières où les demandes sont supérieures se sont multipliés.

Plus de 3.000 bacheliers sans affectation

Mi-septembre, à la veille de la fermeture d'APB, plus de 3.000 bacheliers étaient encore sur le carreau. Un chiffre considérablement réduit (ils étaient 65.000 avant l'été) au prix d'abandons ou d'orientations de jeunes dans une voie non choisie, voire ne correspondant pas du tout à leurs acquis. Parmi les laissés-pour-compte, une immense majorité de bacheliers professionnels et techniques.

"Les 100 bacheliers généraux, je pense qu'ils trouveront une place, il y a plus de 100.000 places disponibles dans les établissements d'enseignement supérieur", avait déclaré la ministre de l'Enseignement supérieur, Frédérique Vidal, début septembre.

"Les 3.000 bacheliers professionnels et techniques, c'est vraiment une préoccupation particulière. On va leur faire des propositions mais on va avoir un problème d'adéquation, une fois de plus, entre ce qu'ils ont envie de faire et les filières dans lesquelles ils vont se retrouver."

"L'objectif, ce n'est pas de trouver absolument une place à tout le monde, c'est de trouver une place là où les étudiants peuvent réussir. C'est cet ajustement qui est important", a-t-elle insisté.

Pour empêcher la réitération de cet échec retentissant, la ministre a lancé des négociations pour remettre à plat le système, avec deux objectifs principaux : la fin du tirage au sort, seul dispositif autorisé pour départager les candidats aux filières non sélectives très demandées, et la réduction du taux d'échec en licence (le premier cycle universitaire), qui avoisine 60% en France.

Les négociations entre syndicats étudiants, syndicats enseignants et la conférence des présidents d'université (CPU) ont démarré en juillet, avec une réunion toutes les semaines depuis début septembre, pour rendre leurs propositions mi-octobre.

Un calendrier serré car le logiciel d'inscription dans le supérieur doit être prêt pour décembre, date de son ouverture aux futurs bacheliers.

Concernant le premier objectif, la procédure d'affectation après le bac sera "modifiée profondément", et APB devrait changer de nom. Mais si toutes les parties en présence s'accordent à condamner le tirage au sort, "injuste et absurde", et à déplorer le taux d'échec lors de la première année de fac notamment, les solutions proposées diffèrent franchement.

Bataille autour des "prérequis"

La CPU réclame la mise en place de prérequis "coercitifs", décidés par chaque université. Pas question, lui répondent les syndicats étudiants, qui y voient là une sélection déguisée, "ligne rouge à ne pas franchir" selon la Fage, premier syndicat étudiant. Les simples recommandations, souvent déjà listées par des facs, ne sont en général pas suivies, rétorque la CPU.

Le terme "prérequis", devenu le symbole de ces négociations, couvre en outre une palette de possibilités : faut-il fixer comme conditions à l'entrée dans une filière le type de bac (général, technologique, professionnel), la filière (scientifique, économique, littéraire), les notes de terminale, les notes du bac, les activités extrascolaires ?